

recrute un
Ouvrier polyvalent « Voirie et Bâtiment » (h/f/x)

Mission

Sous l'autorité du Brigadier et du Contremaître, vous êtes chargé de la réalisation de petits travaux d'aménagement et de la maintenance des infrastructures communales (voiries et bâtiments).

Vos qualités

- Vous être proactif
- Vous savez respecter les consignes pour travailler en sécurité
- Vous aimez travailler en équipe
- Vous êtes orienté « solution »
- Vous êtes disposé à vous former dans les domaines de la voirie et des bâtiments
- Vous êtes détenteur au minimum d'un permis de conduire B
- Disposer d'un permis BE, C ou d'un brevet pour la manipulation des engins de chantier (manitou, mini-pelle) est un atout.

Nous offrons

- Un contrat de travail à durée indéterminée sous statut APE
- Temps plein (38 heures/semaine)
- Rémunération à l'échelle barémique E2 : montant brut mensuel minimum 2.272-€ → maximum 2.680-€ en fonction de l'ancienneté valorisable
- Régime de vacances secteur public, avec pécule de vacances (92 %) et allocation de fin d'année ; assurance groupe – 2ème pilier de pension (cotisation patronale s'élevant à 3% du salaire mensuel brut).

Modalités d'introduction des candidatures

Les candidatures doivent être adressées pour **le vendredi 19 mai 2023 au plus tard**

- Soit par courrier normal au Collège communal de la Ville de Hannut, 23 rue de Landen à 4280 HANNUT ;
- Soit par courrier électronique (documents scannés) à l'adresse « recrutement@hannut.be ».

Renseignements

L'offre d'emploi peut être obtenue par mail sur simple demande auprès du Service « Personnel et Organisation »

Tél. : 019/51.93.59 - Email : recrutement@hannut.be